

## Le virage de Hollande

**D**epuis « le processus de paix » initié en 1993 à Oslo, le parrain américain a toujours soutenu la partie israélienne en demandant sans contrainte aux gouvernements israéliens successifs, de ralentir la colonisation. Résultat : tous l'ont accélérée sans aucune sanction malgré les déclarations d'Obama au début de son mandat. Avec un parrain aussi partial ce processus ne pouvait qu'échouer alors que l'Europe, premier partenaire économique d'Israël, refusait toute pression comme le gel de l'accord d'association UE-Israël, pourtant voté deux fois par le parlement européen.

Lors de la venue de B. Netanyahu à Paris, F. Hollande s'est aligné sur la position d'Israël, et des États-Unis, en appelant à une négociation sans condition ni préalable et en écartant « la tentation de l'Autorité palestinienne d'aller chercher à l'Assemblée Générale des Nations Unies ce qu'elle n'obtient pas par la négociation ». Aucune pression n'est envisagée sur l'occupant qui jour après jour détruit la perspective d'un État palestinien viable et souverain... accepté pourtant par F. Hollande avant d'être élu ! Il s'agit d'un soutien à l'usage de la force pour faire plier l'occupé, déjà en position d'extrême faiblesse, et le contraindre à l'inacceptable comme à Camp David en 2000 avec le parrainage de E Barak par B. Clinton.

Fin 2011 au Conseil de sécurité, la France a refusé de voter en faveur d'un État palestinien membre à part entière de l'ONU, permettant ainsi aux États-Unis de ne pas prendre leurs responsabilités ! Un an plus tard la France n'est même pas capable de voter pour un État palestinien non membre avec le statut du Vatican !

Au départ étaient la position adoptée par le Parti socialiste et signée par François Hollande le 15 juin 2011, ainsi que la proposition de résolution du groupe parlementaire socialiste enregistrée le 28 septembre 2011 précisant « l'urgente nécessité d'une relance du dialogue entre parties suppose la reconnaissance d'un État palestinien, membre de l'ONU, sur la base des frontières de 1967 accordant à Israël des garanties de sécurité. »).

Puis vint la 59<sup>e</sup> proposition du candidat Hollande et la conférence des ambassadeurs du 27 août 2012 au cours de laquelle la pression est mise sur les Palestiniens occupés qui n'ont plus droit à un État mais « à l'autodétermination » et qui doivent lever « bon nombre de leurs préalables ».

Enfin arrivèrent la déclaration du Président de la République en septembre 2012 à l'ONU, et celle exprimée le 31 octobre en présence du Premier ministre israélien s'alignant de plus en plus sur la position de la puissance occupante.

Le rappel de son opposition à la colonisation n'est que cosmétique car des sanctions, même minimales, contre les produits des colonies ne sont toujours pas à l'ordre du jour.

La colonisation avance, la France recule.

Pour que des négociations basées sur le respect du droit international avancent, des pressions sont nécessaires sur l'occupant qui ne cédera que si le prix de la colonisation est trop fort.

Le mouvement de solidarité aux droits des Palestiniens le rappellera aux dirigeants français. ■

### AFPS 44

Maison des Associations  
21 allée Baco 44000 Nantes  
02 51 72 01 23  
afpsnantes@wanadoo.fr  
permanences :  
lundi 18 h - 20 h

[www.afps44.france-palestine.org](http://www.afps44.france-palestine.org)  
[www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)

# Obama, l'Europe, l'État palestinien et nous

L'élection du Président des USA a fait l'objet d'intenses manœuvres diplomatiques au niveau international. Les USA apparaissent ainsi toujours comme la superpuissance qui gouverne la planète, même si la réalité est tout autre.

## Obama et la question palestinienne : la reculade

Après son élection de 2008, le nouveau président des USA a prononcé un discours au Caire qui semblait en rupture avec son prédécesseur sur la politique au Moyen-Orient. L'espoir suscité dans le monde arabe est vite retombé.

Pourtant, en septembre 2010, peu de temps avant les élections au Congrès que son parti a perdues, Obama déclarait à l'ONU : « Nous pouvons revenir l'année prochaine avec un accord qui amènera un nouvel État Membre aux Nations Unies, un État palestinien indépendant et souverain qui vit en paix avec Israël. »

L'année suivante, Mahmoud Abbas, au nom de l'OLP, le prend au mot et demande la reconnaissance de l'État palestinien et son adhésion à l'ONU. Les USA font savoir qu'ils

s'opposeront à cette demande par leur veto. Septembre 2012 : Abbas déclare qu'il va (bientôt) demander l'adhésion de la Palestine comme État non-membre. Les USA estiment alors que ce serait une provocation contre-productive et menacent de suspendre leur financement à l'Autorité palestinienne.

## Les projets de Netanyahu

Pour couvrir sa politique coloniale, le gouvernement israélien de Netanyahu a l'habitude de brandir une menace extérieure qui justifie ses agressions : après le Liban (2006) et Gaza (2009), il menace d'attaquer l'Iran. Comme celle-ci n'est pas à l'agenda d'Obama pour l'instant, Netanyahu cherche à lui forcer la main. Dans une scénographie grotesque, il développe à la tribune de l'ONU le concept de « ligne rouge » à ne pas dépasser et cette gesticulation éclipse le discours d'Abbas. Il provoque des élections anticipées en s'alliant avec l'extrême-droite. Et parce qu'il n'a comme stratégie que la défaite des Palestiniens, il agresse de nouveau Gaza par des bombardements, avant une opération terrestre ?

## Et l'Europe ?

Comme d'habitude elle finance, mais, très divisée sur la question palestinienne, reste absente de la scène politique. Pour ne pas gêner le Président des USA et lui éviter d'utiliser son veto à l'ONU, l'Union européenne comme la France, invite le Président Abbas à reprendre les négociations en feignant de croire qu'un État palestinien pourrait sortir d'une négociation entre occupant et occupé !

Alors, la France et l'Europe sont-elles uniquement à la remorque des USA ? Le temps est révolu où les USA étaient la seule superpuissance car un monde multipolaire est en émergence. Il serait souhaitable que l'Autorité palestinienne n'ait plus seulement les yeux fixés sur les USA et que l'Union européenne, au-delà des discours et des écrits, s'engage dans la défense du droit international et la justice. La France pourrait intervenir dans cette logique, mais pour l'instant, F. Hollande donne des gages au Premier ministre israélien, le recevant en grandes pompes lors de sa dernière visite.

## Notre responsabilité

Comme mouvement de solidarité, nous avons un rôle à jouer dans ce scénario. Depuis de nombreuses années, nous avons informé, sensibilisé et mobilisé nos concitoyens sur la question palestinienne. Cela porte ses fruits : l'opinion française est majoritairement acquise à la cause palestinienne et à la nécessité de défendre le droit. Tout en poursuivant cette tâche, une autre étape reste à franchir : infléchir les politiques française et européenne. Cela suppose un travail de conviction à tous les échelons des pouvoirs politiques : des municipalités jusqu'à l'État et l'Union européenne. Voilà une « feuille de route » qui doit nous mobiliser dans cette période difficile. ■

# l'Autorité palestinienne contestée

Début septembre, la Cisjordanie a été le théâtre de nombreuses manifestations. Elles ont été provoquées par la hausse des prix et des impôts, mais c'est celle des carburants qui a embrasé la Palestine suite à un appel à la grève lancé par le Syndicat des Travailleurs des Transports. A Ramallah, autour des barrages et des pneus incendiés, des manifestants ont réclamé le départ du Premier ministre palestinien Salah Fayyad, jugé responsable de la situation économique très dégradée. Un manifestant a même tenté de s'immoler par le feu. Des heurts ont eu lieu également à Béthléem et à

Hébron où des jeunes ont attaqué un poste de police palestinien ; les policiers répondirent en tirant en l'air.

Si Mahmoud Abbas a essayé de récupérer les manifestations comme l'expression du « printemps arabe », les slogans visaient d'abord la politique de son gouvernement, et au fil des protestations, les accords d'Oslo (1993) et le protocole de Paris (\*) en découlant, furent dénoncés.

La situation est telle, qu'en avril dernier, le Premier ministre israélien Netanyahu, craignant pour des raisons d'économie et de sécurité que l'Autorité palestinienne ne s'effondre, a défendu en vain auprès du FMI un prêt relais de 100 millions de dollars, récidivant en septembre auprès des Etats-Unis et de l'Union européenne. Il est vrai qu'avec 3,4 milliards de dollars par an, la Palestine est le deuxième plus grand marché d'exportation d'Israël, ce qui n'est pas négligeable pour son économie.

La baisse des crédits alloués à l'Autorité palestinienne est le fait des pays du Golfe mais surtout des États Unis qui font payer aux Palestiniens leur demande de reconnaissance d'un État auprès de l'ONU. C'est donc une situation confuse qui règne en Cisjordanie, où l'impasse politique se double d'une crise économique, illustrant le fossé qui se creuse entre le peuple et l'Autorité palestinienne. La division interne et le processus électoral des législatives en berne, fragilisent le camp palestinien. Au même moment, les marches hebdomadaires contre le Mur d'Apartheid et les colonies se poursuivent, en commémorant le douzième anniversaire du déclenchement de la deuxième Intifada... ■

(\*) Accords signés en 1994 liant l'économie palestinienne à celle d'Israël, empêchant entre autre l'Autorité palestinienne de gérer son propre commerce extérieur.

## Quelques chiffres

Salaire moyen dans la bande de Gaza en 2011 : 227 € par mois.

Salaire moyen en Cisjordanie en 2010 : 462 € par mois.

Le taux de chômage à Gaza est au second semestre 2010 de 45,2 % (l'un des plus élevés au monde) ; en Cisjordanie, il est de 32,5 %. Depuis 1967, 90 à 95 % des importations palestiniennes proviennent d'Israël.

Israël verse à l'Autorité palestinienne 50 millions de dollars par correspondant au remboursement des droits de douane et de TVA prélevés sur les produits destinés aux Palestiniens qui transitent par les ports et aéroports israéliens.

<http://plateforme-palestine.org/-Palestine-les-chiffres-clefs,182>

## Une vie de moins

Zebda - Paroles : Jean-Pierre Filiu

*Je suis né dans un pays qui n'existe pas  
Je suis né sur une terre qui n'est plus à moi  
Une terre occupée une terre piétinée  
Une terre autonome sur le papier  
Je suis né sous les youyous et les cris de joie  
Je suis né après bien d'autres dans le camp trop étroit  
La mer était ma frontière mon sanctuaire  
Pour oublier les colons et le blocus et la misère  
J'ai grandi bercé au son des récits de l'exil  
J'ai grandi au creux des vies suspendues à un fil  
Le fil d'un espoir tenace dans l'impasse  
Un jour oui la tête haute nous aurons notre place  
Nous aurons notre place  
Nous aurons notre place*

...

## GAZA

### Halte à un nouveau massacre : levée immédiate du blocus

Après de nombreux raids meurtriers israéliens sur Gaza depuis une quinzaine de jours, la spirale de la violence laisse craindre de nouveaux massacres comme ceux de 2008/2009 qui avaient fait 1 500 morts palestiniens.

Ce ne sont pas les Palestiniens qui sont responsables de cette guerre programmée. Le blocus de Gaza est première cause de la violence. Depuis plus de 5 ans, la population civile de Gaza est soumise à un blocus inhumain. Ce blocus est illégal selon la loi internationale, puisqu'il consiste

en une punition collective de la population civile interdite par la Quatrième convention de Genève. Le maintien de ce blocus criminel qui prend en otage la population de Gaza avec la complicité de la communauté internationale, ne peut que provoquer des réactions violentes.

À plusieurs reprises, devant l'inaction des Etats, les citoyens ont tenté de briser ce blocus en envoyant des flottilles de la liberté. Chaque fois, cela s'est terminé par des arraisonnements violents par la marine israélienne dans les eaux internationales, véritables actes de piraterie qui n'ont soulevé aucune protestation internationale.

Extrait du communiqué du 16/11/2012 de la Plate-forme des ONG pour la Palestine. A consulter sur le site : [afps44.france-palestine.org](http://afps44.france-palestine.org)

## Syrie, Liban

# réfugiés palestiniens en danger !

**430 000 réfugiés palestiniens vivent au Liban, dont 50 % dans les camps de Beyrouth : Saida, Tyr, Tripoli... Autant en Syrie dont près de 150 000 dans le camp de Yarmouk au sud de Damas.**

Ce camp, où vivent aussi des milliers de Syriens, a accueilli récemment des Syriens (civils, combattants ou manifestants blessés) mais rejette la présence de l'armée ou des rebelles, afin de préserver le camp. Yarmouk a plusieurs fois été bombardé par l'armée syrienne.

### Yarmouk bombardé

« L'AFPS condamne avec force le massacre commis le 20 septembre par les forces syriennes contre des réfugiés palestiniens dans le camp de Yarmouk en Syrie. Les Palestiniens réfugiés en Syrie et leurs formations politiques ont toujours refusé malgré de nombreuses pressions d'intervenir dans les affaires intérieures syriennes et les hôpitaux palestiniens dans les camps de réfugiés accueillent indistinctement les blessés des deux côtés. Nous dénonçons les pressions pour les entraîner dans le conflit.

L'AFPS rappelle que comme tous les réfugiés, les réfugiés palestiniens doivent être protégés dans les pays d'accueil. L'ONU est responsable de la protection de ces réfugiés. Ce massacre montre, une fois de plus, l'urgence à résoudre la question des réfugiés palestiniens sur la base de la résolution 194 de l'Assemblée Générale de l'ONU.»

Communiqué du 21/09/12 sur site AFPS.

Des milliers de Palestiniens, de Syrie, de nouveau déracinés, ont fui les violences actuelles et ont été accueillis avec d'autres Syriens dans les camps palestiniens surpeuplés et précarisés de Jalil (7 000 habitants) situé juste après la frontière libanaise, ou de Beyrouth (Chatila, Mar Elias, Borj). Si les Syriens peuvent rester jusqu'à six mois au Liban, les Palestiniens n'ont un permis que d'une semaine. Après ce délai, ils doivent payer 50 000 livres libanaises par mois (29 €) pour le renouveler.

Les réfugiés en Syrie, égaux en droit avec les Syriens sauf celui de voter, ont mieux vécu que ceux accueillis dans les autres pays arabes. Les réfugiés palestiniens redoutent de prendre parti, et de perdre ce qu'ils ont pu construire. La majorité d'entre eux est du côté de la révolte, mais en silence, car ils ont peur pour leur avenir.

Extraits de citations de réfugiés cités dans *Le Monde* du 03/10/2012 : « les Palestiniens ont toujours per-

du, quand ils se sont impliqués sur la scène nationale de leurs pays hôtes, comme au Liban. Les Palestiniens ont besoin d'amis, pas d'ennemis. La neutralité est notre meilleure protection. Nous restons à la merci des dirigeants. Chaque partie, opposition ou régime, instrumentalise la cause palestinienne et réclame notre soutien. Quelles garanties nous offre l'opposition ? Les Palestiniens sont solidaires, sur un plan humain, mais risquer de mettre la communauté en danger par des opinions politiques est une ligne rouge. Pourquoi devenir une cible facile ? »

Les réfugiés palestiniens ont payé un tribut très lourd avec des milliers de morts en Jordanie (1970-71), au Liban mais aussi lors des guerres au Koweït (1990) et en Irak (2003) où ils ont été les boucs émissaires et qu'ils ont du quitter pour aller en Jordanie ou... en Syrie. La guerre en Syrie peut s'étendre au Liban, le risque pour les réfugiés palestiniens est grand ! ■

## Conditions de vie précaires

*Selon des chercheurs de l'université américaine de Beyrouth, « des lois discriminatoires et des décennies de marginalisation » ont laissé les Palestiniens réfugiés au Liban socialement, politiquement et économiquement défavorisés. Plus de la moitié d'entre eux vivent dans des camps en perpétuelle expansion démographique où « le système d'accès au logement, à l'eau, à l'électricité, au traitement des déchets et aux autres services est défectueux et contribue aux problèmes de santé ». Il y a aussi de sévères restrictions sur l'accès à l'emploi (plus de 50 professions interdites !), la propriété...*

article du 11/10/12 sur site AFPS.

## Que reste-t-il des camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth ?

# Sabra et Chatila : 30 ans après...

### 1982

En pleine guerre civile du Liban, commencée en 1975, l'armée israélienne envahit le Liban le 6 juin 1982 pour neutraliser l'OLP. Dès le 1er septembre 11 000 combattants de l'OLP sont expulsés de Beyrouth.

Le 14 septembre, Bachir Gemayel, chef des milices phalangistes et Premier ministre, est assassiné. Pour soi-disant le venger, ses milices pénètrent dans les camps de réfugiés, sous l'œil bienveillant et complice de l'armée israélienne qui entoure les camps depuis plusieurs jours. Des milliers d'habitants des camps, des hommes, des femmes, des personnes âgées, des enfants, sont massacrés, malgré les promesses de la Communauté internationale de protéger les populations civiles.

### 2012

Trente ans après, aucune condamnation pénale n'a été prononcée à l'encontre des responsables de ce massacre. La responsabilité morale des dirigeants militaires et politiques israéliens a été reconnue, tandis que les miliciens des factions libanaises ont été exemptés rétroactivement de toute responsabilité pénale.

**Nous avons sélectionné des extraits de l'article paru sur Rue 89 le 16 septembre 2012 par Caroline Bourgeret correspondante TV5Monde à Beyrouth.**

« 30 ans après que reste-t-il ? Un camp, qui tente de survivre, quand son nom même est synonyme de mort.

Du massacre, LE massacre, reste un mémorial, un peu à l'écart du camp [...] Au fond du terrain, un gigantesque panneau présente trois agrandissements de photos prises juste

après la tuerie. Sur la droite, une grande dalle de pierre, avec une inscription : « Les martyrs du massacre de Sabra et Chatila, 1982 » [...] Chaque année, en septembre, ce lieu se remplit le temps d'une cérémonie. Des couronnes de fleurs, des discours, des appels à ne pas oublier, à ne pas se décourager dans la lutte pour le droit au retour, des journalistes.

Et puis à nouveau, pendant onze mois et demi, rien. Quelques étrangers de passage, venus « voir Chatila ».

A Chatila les étrangers sont toujours les bienvenus. Il y a une fatigue, certes, de les voir arriver, et repartir, sans que rien ne change. Il y a l'impression de vivre dans un zoo parfois. Il y a la lassitude de raconter encore et encore la peur, la mort, la rage, la misère, l'indifférence du monde, le manque d'électricité, le manque d'eau, la promiscuité, le manque de droits. Droit d'avoir un passeport, droit de travailler, droit de rentrer chez eux, droit de résister, droit d'exister finalement.

Il y a une fatigue, parce que raconter n'a encore rien changé. Mais Chatila est un symbole de la lutte palestinienne, et ses habitants savent que

si ils ne parlent plus, le monde les oubliera complètement.

Les vieux

Les vieux, c'est ce qu'il y a de plus triste. Ils sont assis en brochette le long des murs. A attendre on ne sait quoi. Quand on leur tend un micro, ils racontent les mêmes drames. Le massacre, mais surtout, la « Naqba » : la « catastrophe » en arabe. Leur départ forcé de Palestine en 1948, en 1967. L'injustice originelle. [...]

En 30 ans, la population a augmenté. Aucun chiffre précis. Mais un sentiment d'étouffement qui grandit chaque année. Dans la plupart des ruelles, le soleil ne perce même pas. Aux palestiniens se sont ajoutés des libanais, des irakiens, des syriens... et tous ceux dont Beyrouth ne veut pas.

[...]

C'est dur de parler de Chatila. Les réfugiés palestiniens, c'est un sujet difficile. [...] Tout le monde s'est habitué au terme. « Réfugié palestinien ». Les réfugiés intéressent un temps. En ce moment par exemple, c'est le terme « réfugiés syriens » qui émeut dans les pays occidentaux. Mais si ça dure trop longtemps, les gens finiront par s'habituer. [...] ■

## Une vie de moins

**Zebda - Paroles : Jean-Pierre Filiu**

...

*J'ai grandi trop vite entre deuil et oubli  
J'ai grandi en tutoyant l'horizon infini  
Le sable chaud sous mes pas me portait vers l'au-delà  
Je serai si grand si fort on ne verra que moi  
J'ai vécu à Gaza sans jamais en sortir  
J'ai vécu de jour en jour sans remords ni soupirs  
Malgré les barbelés, le couvre-feu, les blindés  
J'ai chéri au fond de moi le rêve d'en échapper  
Le rêve d'en échapper  
Le rêve d'en échapper*

...

## Parrainer un prisonnier palestinien

Environ 4 500 prisonniers sont à ce jour détenus dans les prisons israéliennes en toute illégalité au regard du droit international. Ils ont besoin de notre solidarité pour les aider à tenir et résister.

En parrainant un prisonnier, vous vous engagez à lui écrire une fois par mois pour lui apporter votre soutien et le sortir de son isolement.<sup>(1)</sup>

Le principe est un parrainage individuel pour lequel chacun s'engage à écrire mensuellement.

Localement, il sera possible de regrouper les parrains qui le souhaitent par secteurs géographiques afin de cibler les parrainages par villes palestiniennes, voire contacter

nos élus, comme ont décidé de le faire, des adhérents et sympathisants des communes du Sud Loire qui sont déjà en relation avec : Abu Dis pour Rezé, Anatba pour Bouguenais et bientôt Nil'In pour Les Sorinières.

Un autre objectif des parrainages, est qu'il fasse « boule de neige », afin de l'internationaliser, pour montrer à l'occupant israélien, l'important soutien des citoyens du monde. ■

(1) Plus d'information sur le site national de l'AFPS : france-palestine.org  
Vous pouvez également écrire à AFPS 21 allée Baco 44000 NANTES



## La Région s'engage pour la Palestine

Nantes était l'une des étapes de Salah Hamouri dans sa tournée de septembre 2012 en France. Le Conseil régional des Pays de la Loire a souhaité l'accueillir dans ses locaux pour un déjeuner et une séance de travail avec des élus, des villes partenaires et les associations de solidarité régionales.

Quatre élus régionaux, accompagnés de l'AFPS44 et des CEMEA étaient allés en Palestine en janvier dernier et avaient rencontré Salah récemment libéré.

Cette nouvelle rencontre fut l'occasion pour Jean Noël Gaultier, vice-président chargé de la coopération internationale de préciser la politique de la Région envers la Palestine. Celui-ci salue Salah Hamouri qui « incarne le sort de nombreux prisonniers palestiniens » et il ajoute : « une arrestation arbitraire et brutale est inadmissible dans un état de droit. [...] Nos collectivités

locales ont un rôle important à jouer car elles ne sont pas soumises aux limites de l'action diplomatique des Etats. Avec les partenaires associatifs, nous voulons établir ensemble des ponts pour avancer dans le combat pour l'égalité des droits pour tous. La Région constitue une tribune qui doit permettre d'éveiller les consciences pour que les citoyens se sentent concernés par la question palestinienne et plus largement par celle du Proche-Orient. Elle encourage toutes les coopérations avec l'ensemble des peuples de cette région pour favoriser l'échange, la compréhension et la marche vers la paix. »

La Région soutient par ailleurs les collectivités et associations dans leurs divers partenariats avec les Palestiniens. ■

*Les prisonniers ne se retrouvent malheureusement pas seulement chez les Israéliens, l'Autorité palestinienne qui a incarcéré plusieurs dizaines de prisonniers palestiniens, vient de libérer sous caution Zakaria Zubeidi (\*) après quatre mois de détention administrative. Dans le même temps, Human Rights Watch a publié un rapport sur la justice pénale à Gaza, citant plusieurs témoignages de détention arbitraires et de torture et invitant les autorités à cesser de fermer les yeux sur les abus.*

(\*) Ex-responsable des Brigades des martyrs d'Al Aqsa (Fatah) sur la région de Jénine, puis fondateur en 2006 du Théâtre de la Liberté à Jénine avec Juliano Mer-Khanis assassiné en 2011.

## La Palestine ne sera jamais « une terre sans peuple pour un peuple sans terre »

**Près de 300 personnes sont venues écouter Salah HAMOURI, prisonnier Franco-Palestinien, sorti en mars 2012, après 7 ans de détention en Israël malgré l'absence d'accusations fondées. Salah, invité de l'AFPS44, a tenu à remercier tous ceux qui l'ont soutenu.**

Durant les trois premiers mois de sa détention, il a subi d'interminables interrogatoires et pressions avec pieds et mains liés. L'intention de l'occupant est de casser psychologiquement les prisonniers pour obtenir à tout prix des aveux. Salah était interrogé jusqu'à vingt heures par jour avec un fort éclairage pour l'empêcher de dormir et l'épuiser. Un jour, il est emmené dans une pièce, où par un petit trou, il pouvait voir son père, récemment opéré du cœur, en train d'être interrogé dans une pièce voisine et il lui est dit, « c'est à cause de toi, qu'il est interrogé », ceci afin de lui mettre une pression maximum.

Dans certains cas, ils peuvent emmener le prisonnier assister à la destruction de sa maison, comme punition supplémentaire...

Les prisonniers malades ne sont pas ou mal soignés. On essaie même sur eux de nouveaux médicaments avant de les mettre sur le marché, sur notre marché, car Israël exporte des médicaments en France.

200 enfants parfois de 12 ou 13 ans, des femmes, des députés élus démocratiquement se retrouvent en prison.

Pour tenter de diviser les prisonniers, l'occupant les classe en trois catégories, ceux de Gaza ayant les plus mauvaises conditions ne seraient-ce que parce qu'il n'ont aucune visite.

La détention administrative...

Salah indique qu'elle permet à l'armée d'occupation d'emprisonner les Palestiniens sans aucune preuve ni jugement, pendant six mois, renouvelables à souhait ! Bien entendu, cela est totalement illégal, de même

que de déplacer les prisonniers des territoires occupés vers le territoire de l'occupant... Mais Israël peut continuer sans retenue, du fait de l'impunité dont il jouit au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Toutefois, les prisonniers s'organisent...

Pour ne pas se laisser enfermer dans l'organisation infernale de l'occupant, ils trouvent les moyens (discrets) de faire passer des infos à l'intérieur d'une prison et d'une prison à l'autre, pour mener des actions communes telles que la grève de la faim qui a mobilisé 2 000 prisonniers au péril de leur vie, afin d'obtenir des améliorations à leurs conditions de détention.

Selon Salah, ces terribles conditions, révèlent très souvent de formidables résistants.



Avant de nous quitter, Salah nous a répété que les lettres qu'il avait reçues l'avaient aidé à tenir et que le parrainage des prisonniers était essentiel. ■

### Une vie de moins

**Zebda – Paroles : Jean-Pierre Filiu**

...

*J'ai vécu les vagues humaines de l'intifada*

*J'ai vécu cortèges et grèves drapeaux à bout de bras*

*Nous chantions à plein poumons une autre passion*

*Tandis qu'au-dessus de nous paraient leurs avions*

*Je suis mort à ..... d'une balle perdue*

*Je suis mort assassiné par un homme inconnu*

*Qui croyait faire son devoir en tirant dans le brouillard*

*Sur des ombres ennemis aux armes dérisoires*

*Je suis mort comme un mille entre mille après mille avant*

*Je suis mort un soir d'automne un soir de ramadan*

*Mais je ne voulais que vivre vivre libre*

*Je ne voulais qu'être libre*

*Je ne voulais qu'être libre*

**chanson écrite en 2012 à écouter, regarder, diffuser**

# ORANGE....

**pressons... pressons...**

**D**epuis le printemps 2012, en Loire-Atlantique plusieurs actions ont été menées notamment à Nantes devant des boutiques Orange pour informer les citoyens et obtenir des signatures de soutien « afin qu'Orange se retire de la Palestine occupée ».

A ce jour plus de 1 700 signatures ont été obtenues pour notre seul département.

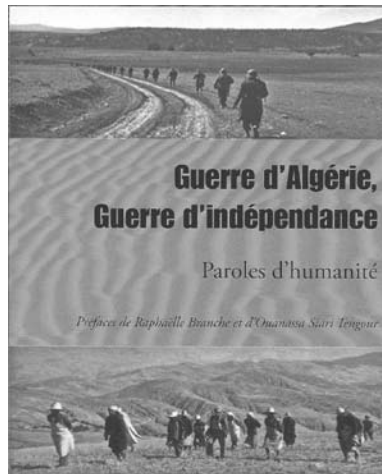
Nous avons aussi sollicité la direction régionale d'Orange/France Télécom pour une rencontre. A cette demande, la direction régionale reste évasive.

Face à ce refus, pas question de laisser les choses en l'état et nous devons montrer massivement notre détermination dès cet automne.

A l'heure où le Danemark, l'Irlande, le Royaume-Uni, la Norvège mais également l'Afrique du Sud envisagent des dispositions légales pour que les produits des colonies soient clairement identifiés en tant que tels, Orange continue la collaboration avec les colonisateurs.

A nous individuellement et collectivement de presser Orange pour faire bouger les lignes !

Une pétition en ligne est disponible sur le site de l'AFPS france-palestine.org ■



## **Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance - Paroles d'Humanité**

L'Harmattan

Un livre de témoignages, écrit par des membres de l'association des Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre (4ACG), qui soutient la lutte du peuple palestinien.

La guerre d'Algérie a fait des milliers de victimes, elle a provoqué des déchirures profondes sur les plans physique, psychologique et moral. Les plaies pourraient-elles enfin se refermer ? Au retour, les appelés ne parlaient pas et on ne les questionnait pas non plus, on ne voulait pas savoir. Aujourd'hui, beaucoup ont envie d'écrire. Il aura fallu plus de cinquante ans pour que la parole se libère.

## **Je ne haïrai point**

IZZELDIN ABUELAISH – J'ai lu  
Grande figure de la médecine palestinienne, le docteur Abuelaish exerce régulièrement dans les hôpitaux israéliens. Il y noue des relations étroites dépassant la haine et les préjugés. Lorsqu'une roquette israélienne vient frapper sa maison, tuant trois de ses filles, Izzeldin est en direct de chez lui dans une émission télévisée pour parler de la situation à Gaza. La tragédie fera le tour du monde.

Le docteur Abuelaish raconte ici son histoire, le quotidien des Palestiniens, leur souffrance, leurs humiliations.

## **Comment la terre d'Israël fut inventée - De la Terre sainte à la mère patrie**

SHLOMO SAND - Flammarion

Après une réflexion sur le lent processus constitutif des nations, S. Sand montre comment la notion même de « Terre d'Israël » est absente des textes juifs sacrés et de la pensée juive jusqu'au sionisme, invention chrétienne au moins autant que juive, et comment sionisme et judaïsme se sont longtemps opposés jusqu'à leurs « retrouvailles » après 1967.

Après avoir dans « Comment le peuple juif fut inventé » déconstruit la thèse d'un « peuple juif » de nature ethnique, S. Sand réfute, par de nombreux faits, la thèse, inséparable de la première, selon laquelle les juifs « dispersés » auraient toujours rêvé de retourner sur cette « terre d'Israël » dont ils auraient été chassés par les Romains.

### **Comité de rédaction**

Michel Bernard – Bruno Fritel – Arlette Hamon – Jean-Pierre Ménard – Pierre Leparoux – François Leroux – Christiane Rouzic

## **BULLETIN D'ADHÉSION 2013**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

e-mail..... tél.....

Je cotise dans la tranche n° ..... soit ..... €

Chèque à l'ordre de l'AFPS 44

Maison des associations 21, allée Baco 44000 Nantes.

tranche	revenus mensuels	cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 - 1 000 €	25 €
3	1 000 - 1 500 €	40 €
4	1 500 - 2 000 €	55 €
5	2 000 - 2 500 €	70 €
6	2 500 - 3 000 €	85 €
7	3 000 - 3 500 €	100 €
8	+ 3 500 €	120 €